



Quimperlé *les rias* ==

OFFICE DE TOURISME • TI AN DOURISTED

== Kemperle *ar stêrioù*

Rdv des pros du tourisme#2

Transition énergétique

5 mars 2024

Riec-sur-Bélon



Présentation des dispositifs d'accompagnement et de financement

ALOEN

Frédéric BLEUZE - Conseiller énergie auprès des Entreprises

Tourisme BRETAGNE

Anthony CAHU - Chargé de mission Tourisme Durable



Quimperle
Communauté
Kemperle
Kumuniez



ALLEN
MAYEN LOCAL
BRETAGNE SAS
Tourisme
BRETAGNE



<https://aloen.fr/>

ALOEN



« Service d'Accompagnement pour la Rénovation Énergétique » pour les TPE/PME



ALOEN, l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat (ALEC) de Bretagne Sud

Une association loi 1901

Présidée par Bruno PARIS – Vice-Président à la Transition écologique de Lorient Agglomération

Créée en 2005

A l'initiative de Lorient Agglomération, du Conseil Régional et de l'ADEME

Budget annuel

Environ 1,3 M €

27 salariés + 2 au groupement d'employeurs

6 rue de l'Aquilon à l'EIH, Quai du Péristyle à Lorient



L'accompagnement ENERGIE des entreprises sur Quimperlé Communauté

Pourquoi agir ?

- Réduire la facture énergétique,
- Se prémunir de l'inflation du prix de l'énergie,
- Améliorer le confort des salariés et des clients/usagers,
- Limiter l'impact environnemental,
- Valoriser le bien immobilier,
- Mettre en valeur les produits...

« ...les arguments pour agir ne manquent pas ! Alors, prêts à passer à l'action ?! »

L'accompagnement ENERGIE des entreprises sur Quimperlé Communauté par ALOEN

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE – CONSTRUCTION (RE2020, EXTENSION) – USAGES – PROCESS – ENERGIES RENOUVELABLES (BOIS, GÉOTHERMIE, SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE OU THERMIQUE...)

Accompagnement pris en charge par l'ADEME, la Région Bretagne et Quimperlé Communauté

Un dispositif sur mesure qui comprend :

- ✓ **Une visite sur site**
- ✓ Un **état des lieux** de la qualité de l'isolation de l'enveloppe et de la performance des process et des systèmes
- ✓ Une évaluation énergétique (si nécessaire)
- ✓ Des **propositions de travaux** avec une estimation des coûts d'investissement et du gisement d'économies d'énergie en kWh et en €
- ✓ Un récapitulatif des **aides financières mobilisables !!**

L'accompagnement Fonds Chaleur des entreprises sur Quimperlé Communauté

Dispositif de **soutien financier** au développement de la production de **chaleur renouvelable** (Biomasse, géothermie, solaire thermique, ...)

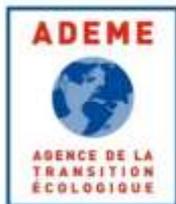
Géré et financé par l'ADEME au niveau national, **Animation locale par la SPL BER** (Société Publique Locale Bois Energie Renouvelable).

Accompagnement Technique du Maître d'Ouvrage :

- Note d'opportunité
- Consultation des bureaux d'études
- Rédaction du cahier des charges
- Gestion des subventions
- Suivi de l'installation durant 1 an

Soutien administratif & financier aux études et aux travaux (subventionnés de 35% à 65%)

Aloen fera la mise en lien avec la SPL BER !



BOIS ÉNERGIE RENOUVELABLE



Les aides financières à la rénovation énergétique

Crédit d'impôt pour la rénovation énergétique des TPE/PME

(SCI non éligible)

Les aides des fournisseurs d'énergie CEE (Certificats d'Économies d'Énergie)

Fonds Chaleur

Fonds Tourisme Durable

Pass Transitions (Région Bretagne)

TVA à 20% (sauf SCI 5,5%)

TPE, PME : Questionnaire (2min) pour identifier les accompagnements et financements pour réduire votre impact environnemental
<https://mission-transition-ecologique.beta.gouv.fr/>

Les aides financières à la rénovation énergétique

Exemple : Camping – Bloc sanitaire (Accompagnement 2023)

Nature des travaux projetés sur le bloc sanitaire	Montant estimé des travaux en € (Fournitures et pose)	CEE (estimatif)	Crédit d'impôt pour la transition énergétique (estimatif)	Reste à charge (estimatif)
Isolation du plancher des combles perdus	≈ 3 300 € (≈ 55 €/m ²)	≈ 485 €	≈ 700 €	≈ 2 115 €
Isolation par l'extérieur des murs	≈ 18 260 € (≈ 220 €/m ²)	≈ 1 246 €	≈ 4 253 €	≈ 12 761€
Remplacement des menuiseries	≈ 8 000 € (≈ 800 €/m ²)	≈ 170 €	Non éligible	≈ 7 830 €
VMC Hygroréglable type B	≈ 2 000 €	≈ 70 €	≈ 482 €	≈ 1 448€
Remplacement éclairage par LED	≈ 440 €	≈ 180 €	Non éligible	≈ 260 €
TOTAL	≈ 32 000 €	≈ 2 151 €	≈ 5 435 €	≈ 24 414 €

Soit 24% d'aides €€ !

Les aides financières à la rénovation énergétique

Exemple : Meublé de tourisme (Accompagnement 2023)

Nature des travaux projetés	Montant estimé des travaux en € (Fournitures et pose)	CEE (estimatif)	Crédit d'impôt pour la transition énergétique (estimatif)	Reste à charge (estimatif)
Isolation par l'extérieur (Façade principale gîte + mur sur l'arrière-cour)	≈ 10 000 € (≈ 200 € /m ²)	≈ 385 €	≈ 2 285 €	≈ 7 330 €
Isolation dans les combles perdus et plafond de la véranda	≈ 3 000 € (≈ 55 € /m ²)	≈ 485 €	≈ 755 €	≈ 1 760 €
Installation de 2 poêles à bois bûches	≈ 12 000 €	Non éligible	Non éligible	≈ 12 000 €
Installation d'un chauffe-eau solaire couplé au ballon existant	≈ 8 000 €	≈ 350 €	≈ 2 295 €	≈ 5 355 €
TOTAL	≈ 33 000 €	≈ 1 220 €	≈ 5 335 €	≈ 26 445 €

Soit 20% d'aides €€ !



Quimperle les rias
OFFICE DE TOURISME - TIKA EOURBETED
— Kemperle ar stêrioù



Quimperle
Communauté
Kemperle
Kumuniezh



ALOEN
ANDES LOCAL
BRETAGNE N°1
Tourisme
BRETAGNE



Pour toutes les **demandes ÉNERGIE**,
un seul contact sur Quimperlé
Communauté :



Quimperlé
Communauté
Kemperle
Kumuniezh

Frédéric BLEUZE

fredericbleuze@aloen.fr

06 20 83 55 68



Un conseil objectif et gratuit pour **toutes les entreprises** !
(Industrie, tertiaire, commerce, etc.)



AIDE · 2024



Fonds Tourisme Durable – Restaurateurs & hébergeurs, accélérez votre transition écologique

Le Fonds Tourisme Durable soutient la réalisation d'un diagnostic environnemental gratuit et de financements d'investissements et/ou d'études.



Tourisme
BRETAGNE 

Description des projets éligibles :

1. Le Code NAF / le code APE

Les restaurants :

La restauration commerciale traditionnelle : **NAF 56.10A**

Les services de traiteurs ayant une activité événementielle : **NAF 56.21Z**

Les hébergements touristiques :

Hôtels et hébergements similaires : **NAF 55.10Z**

Terrains de camping et parcs pour caravanes ou véhicules de loisirs : **NAF 55.30Z**

Hébergements touristiques et autres hébergements de courte durée : **NAF 55.20Z**

Autres hébergements : **NAF 55.90Z**

2. Le périmètre géographique :

**Les communes de densité intermédiaire, peu denses et très peu denses
de moins de 30 000 habitants**

Condition d'éligibilité :

Être déposé **par un porteur unique**

Être portée par une entreprise disposant **d'un N° de SIRET**

Être une entreprise répondant aux critères de définition d'une **TPE / PME**

Les devis doivent être non signés et la dépense non engagée avant le dépôt de la demande d'aide

Présenter un montant d'aide total **supérieur à 5 000€**

Ne pas avoir sollicité ou bénéficié d'autres aides publiques sous forme de subvention pour les mêmes dépenses

Ne pas avoir atteint le maximum du montant d'aide pouvant être accordé sur la base du régime cadre exempté n° 111726 et/ou du règlement des minimis

Ne pas avoir déjà déposé un précédent dossier d'aide au Fonds Tourisme Durable

Description des lignes d'aides « Energie »

Energie - Accompagnement pour le financement de la rénovation globale	Diagnostics et études	3000	€
Energie - Maîtrise des besoins de chauffage des chambres	Investissement	60	€/chambre ou € / pièce
Energie - Sèche-linge professionnel de grande efficacité énergétique	Investissement	800	€/ kg linge (capacité)
Energie - Bâche de nuit pour piscine	Investissement	5000	€
Energie & Confort d'été - actions sur les ouvertures (fenêtres)	Investissement	200	€/fenêtre
Energie & Confort d'été - végétalisation	Investissement	2400	€

Accompagnement à la baisse des consommations d'énergie des bâtiments imposée par le « décret tertiaire » : audit énergétique	Diagnostics et études	1 100 ou 1,5	€ ou € / m ² au sol suivant surface
Maîtrise d'œuvre (MOE) pour rénovation globale d'un ou plusieurs bâtiments pour viser un objectif de 50% d'économie d'énergie	Diagnostics et études	5%	des travaux d'isolation et ventilation

Description des lignes d'aides « Energie »

Isolation des combles perdus	Investissement	40%	8,0	€/ m ² d'isolant
Isolation des rampants de toiture et plafonds de combles	Investissement		15,0	€/ m ² d'isolant
Isolation des planchers bas sur « espace non chauffé »	Investissement		10,0	€/ m ² d'isolant
Isolation des murs par l'intérieur	Investissement		15,0	€/ m ² d'isolant
Isolation des murs par l'extérieur	Investissement		40,0	€/ m ² d'isolant
Isolation des toitures-terrasses ou couverture de pente inférieure à 5%	Investissement		40,0	€/ m ² d'isolant
Mise en place de bardage extérieur ventilé	Investissement		40,0	€/ m ²
Ventilation mécanique double-flux	Investissement		2000	€
Mise en place d'un système de gestion technique du bâtiment (GTB) de classe B ou A	Investissement		10,0	€/ m ²

	Isolation toiture			Isolation des murs		Isolation plancher bas	VMC	GTB
	combles perdus	rampants	toiture terrasse	par l'intérieur	par l'extérieur			
Exigence métropole	R ≥ 6 m ² .K/W		R ≥ 4,5 m ² .K/W	R ≥ 3,7 m ² .K/W		R ≥ 3 m ² .K/W	Double flux Eff ≥ 75%	Classe A ou B
Exigence outre-mer	R ≥ 1,2 m ² .K/W					-		

Description des lignes d'aides « Energie »

Luminaires à modules LED régulés en fonction de l'éclairage naturel et la détection de présence	Investissement	80%	50 €/point lumineux
Augmenter l'éclairage naturel grâce à des lanterneaux d'éclairage zénithal	Investissement		100 €/lanterneau
Augmenter l'éclairage naturel grâce à des conduits de lumière naturelle	Investissement		100 €/conduit
Eclairage extérieur par luminaires LED	Investissement		50 €/point lumineux

Isolation des meubles de vente réfrigérés et/ou des chambres froides	Investissement		350 €/équipement
--	----------------	--	------------------

Géothermie sur champ de sondes et géostructures énergétiques inférieure à 25 MWh EnR/an	Investissement	Ne concerne que les régions suivantes : Auvergne Rhône Alpes, Bourgogne Franche-Comté, Bretagne, Corse, Nouvelle-Aquitaine (hors les départements des Landes et de la Haute Vienne), Occitanie, PACA (uniquement le Pays d'Arles) et les Outre-Mer.	65% (PE) 55% (ME)	1 000 €/MWh
Géothermie sur échangeurs compacts (corbeilles ou murs géothermiques) inférieure à 25 MWh EnR/an	Investissement			880 €/MWh
Géothermie sur eau de nappe, sur eau de mer, sur eaux de surface et sur eaux usées inférieure à 25 MWh EnR/an	Investissement			500 €/MWh
Géocooling	Investissement			260 €/MWh
Pompe à chaleur (PAC) solaire eau/eau (surface capteurs max 25m2)	Investissement			760 €/MWh
Création ou extension d'un réseau de chaleur ou de froid (alimenté à plus de 65% par une nouvelle production d'énergie renouvelable.)	Investissement			390 €/mètre linéaire
Chaudière biomasse inférieure à 1200 MWh	Investissement	Les régions suivantes sont exclues car bénéficiant de Contrats Chaleur Renouvelable territoriaux (CCRT) : Centre Val de Loire, Grand Est, Hauts de France, Ile de France, Normandie, Nouvelle-Aquitaine (uniquement les départements des Landes et de la Haute Vienne), PACA (hors Pays d'Arles) et Pays de la Loire. Pour ces territoires, s'adresser directement aux CCRT.	50% (PE) 40% (ME)	200 à 420 €/MWh
Solaire thermique d'une surface maximale de 25m ²	Investissement		65% (PE) 55% (ME)	1 000 - 1 260 €/MWh solaire utile suivant zone géographique

Autres dispositifs d'aides

[Transition écologique des entreprises \(beta.gouv.fr\)](https://beta.gouv.fr)

TPE, PME,

Trouvez comment allier écologie avec économies

Je complète mon profil en moins de 2 minutes, et j'accède à des propositions d'accompagnements et de financements pour m'aider à réduire mon impact environnemental.

[Je me lance !](#)



1

Je renseigne mon profil avec mon SIRET

pour obtenir en quelques clics des résultats correspondant à mon secteur d'activité et secteur géographique

2

Je réponds à quelques questions par thématique

En fonction de mes objectifs et des enjeux de mon entreprise : bâtiment, mobilité, déchets, eau, énergie...

3

J'accède aux aides dont mon entreprise peut bénéficier

Des propositions d'accompagnements et de financements issues de l'ensemble des partenaires : ADEME, Bpifrance, CCI, CMA, etc.





Merci de votre attention

Anthony CAHU

Cahrgé de mission tourisme durable

0634841663

A-cahu@tourismebretagne.com

Tourisme Bretagne

1C, 1D avenue de Belle Fontaine
CS 71 777

35517 Cesson-Sevigné Cedex, France
Tél. +33 (0)2 99 28 44 30

—
[tourismebretagne.com](https://www.tourismebretagne.com) 🔍
[acteurs.tourismebretagne.bzh](https://www.acteurs.tourismebretagne.bzh) 🔍



Suivez-nous sur les réseaux sociaux

MERCI POUR VOTRE ATTENTION !

Frédéric BLEUZE - Conseiller ENREGIE auprès des Entreprises - ALOEN
Contact : 06 20 83 55 68 – fredericbleuze@aloen.fr

Anthony CAHU - Chargé de mission Tourisme Durable – Tourisme BRETAGNE
Contact : 06 34 84 16 63 / a-cahu@tourismebretagne.com

